

## 11 premières agences membres de l'AACC obtiennent le label « RSE Agences Actives »

**Paris, le mardi 11 décembre - 11 agences viennent d'obtenir le label « RSE Agences Actives » spécifiquement dédié aux agences de communication.**

Depuis 11 ans, l'AACC accompagne les agences sur leurs enjeux de communication responsable. La commission développement durable de l'association produit des outils de sensibilisation et de formation à la responsabilité sociétale des entreprises. Elle s'est donnée pour mission d'accélérer le partage de bonnes pratiques et l'intégration de critères RSE communs.

Dans cette perspective, l'AACC a co-créé avec AFNOR Certification un référentiel **RSE Agences Actives** spécifiquement adapté aux métiers des agences de la communication. Réservé pour une durée de 2 ans aux agences-membres de l'AACC le référentiel est divisé en quatre grands thèmes recouvrant l'ensemble des enjeux et activités du secteur de la communication : Vision et gouvernance, Réalisation des prestations, Ressources humaines et aspects sociaux, Impact environnemental de l'agence.

Une démarche de labélisation associée permet de mesurer leur niveau de maturité (3 niveaux sont distingués : 1 étoile, niveau engagé, 2 étoiles, niveau confirmé et 3 étoiles, niveau expert). Pour obtenir ce label les agences candidates renseignent un questionnaire basé sur la norme internationale ISO 26000. Pour chaque critère, l'agence doit mettre à disposition des évaluateurs AFNOR les éléments de preuves justifiant leurs réponses.

La première commission de labellisation a eu lieu le vendredi 30 novembre dernier. 11 agences ont obtenu ce label.

Gildas Bonnel, Président de la commission Développement Durable et de l'agence Sidièse souligne : « Aujourd'hui, les agences de communication ont des niveaux de maturité très disparates sur les sujets de RSE. Certaines sont très avancées, d'autres n'ont encore initié aucune démarche. Nous avons l'ambition, tout à la fois, de promouvoir auprès des annonceurs les agences les plus engagées mais également d'assister les agences les moins matures dans l'intégration de critères sociaux et environnementaux pertinents dans leur mode de gouvernance ».

Les 11 agences labellisées : **5ÈME GAUCHE, BABEL, BETC, DAGRE COMMUNICATION, FULLSIX France, GUTENBERG NETWORKS, HAVAS PARIS, HAVAS SPORTS & ENTERTAINMENT, PUBLICIS CONSEIL, SIDIESE, SOYUZ.**

Contacts :

Lorraine Roncin | [ironcin@aacc.fr](mailto:ironcin@aacc.fr) | 01 47 42 27 26

Vae Solis Corporate | Camille Chareyre | [camille.chareyre@vae-solis.com](mailto:camille.chareyre@vae-solis.com) | 01 53 92 80 27

À propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable et directeurs du développement. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. [www.aacc.fr](http://www.aacc.fr)



Démarche évaluée  
par **AFNOR Certification**